



Section Belgique-Palestine



26 février 2015

Entretien avec S.E. Mme Leïla Shahid, Ambassadeur de Palestine à Bruxelles



Présents:

S.E. Mme Leïla Shahid, Ambassadeur de Palestine à Bruxelles
Mme Gwenaëlle Grovonius, députée, présidente de la Section Palestine du Groupe belge de l'UIP
M. Piet De Bruyn, sénateur, vice-président de la Section Palestine du Groupe belge de l'UIP
M. Vincent Van Quickenborne, vice-président de la Section Palestine du Groupe belge de l'UIP
M. Pol Van Den Driessche, sénateur, président du Groupe belge de l'UIP
Mme Brigitte Grouwels, sénatrice, membre de la Section Palestine du Groupe belge de l'UIP
Mme Nadia El Yousfi, sénatrice, membre de la Section Palestine du Groupe belge de l'UIP
M. Wouter De Vriendt, député, membre de la Section Palestine du Groupe belge de l'UIP
Mme Latifa Gahouchi, sénatrice, membre de la Section Palestine du Groupe belge de l'UIP
M. Hadi Shebli, adjoint de l'Ambassadeur de Palestine
M. Hassan Balawi, conseiller près de l'ambassade de Palestine en charge des relations bilatérales

La rencontre était initialement organisée pour prendre congé de S.E. Mme Leïla Shahid qui part à la retraite, après une longue carrière diplomatique. L'occasion a aussi été saisie pour échanger des points de vue sur la situation en Palestine, d'autant plus que quelques parlementaires venaient tout juste de rentrer d'une mission sur le terrain. Madame Shahid a qualifié la situation dans son pays de plus inquiétante que jamais vu l'aggravation du contexte international et l'absence totale de négociations de paix. Elle a estimé que toute chance d'aboutir à une solution pour les deux états diminue vu que le territoire de la Palestine est en train de s'effriter.

A un membre qui s'inquiétait du bon fonctionnement des institutions de l'Autorité palestinienne et de l'absence de la tenue d'élections législatives, l'Ambassadeur a répondu que le fonctionnement normal d'un Etat est impossible lorsqu'il vit sous occupation militaire.

Par ailleurs, Mme Shahid a aussi rappelé la situation à l'issue des élections du 25 janvier 2006 et le fait que l'Europe n'avait pas reconnu le Gouvernement formé à ce moment.

Un autre membre voulait savoir dans quelle mesure les différentes résolutions de reconnaissance de l'Etat Palestinien au sein de l'Union européenne contribuaient à une solution du conflit. Mme Shahid les qualifie de démarche importante, salue les différentes résolutions mais attire l'attention des membres sur le fait que la justice internationale est en permanence bafouée dans son pays.

En fin de réunion les perspectives de travail ont été examinées. Les membres de la Section souhaiteraient des échanges plus fréquents avec leurs homologues palestiniens.

Mme l'Ambassadeur, quant à elle, souhaiterait inviter les députés qui n'ont pas encore eu l'occasion de se rendre en Palestine. Un programme le plus complet possible sera élaboré à leur égard.